

• Charte WASABI

Introduction

Ceci est la première version de la charte des associations participant au projet WASABI (pour un Web Social Autonome et Bienveillant à l'IEP), impulsé par Agir Alternatif.

Toute association agréée Sciences Po Grenoble peut potentiellement signer la présente charte.

Elle définit, dans sa première partie, les grandes valeurs portées par les associations participantes au projet, ainsi que les mesures jugées les plus pertinentes pour permettre de faire vivre ses valeurs. Sa seconde partie régit le fonctionnement et la gestion du projet.

La présente charte repose sur la confiance et est, pour les associations signataires, non-contraignante.

I) Nos valeurs :

1) Écologie :

a) Considérations générales :

Le numérique a un impact considérable sur notre environnement, même si l'on peine parfois à s'en rendre compte. Ce secteur représente 4 % des émissions de gaz à effet de serre, l'équivalent du trafic aérien, et les experts misent sur un doublement de ce chiffre d'ici 20 ans (ce que devrait encore aggraver le développement de technologies type 5G et cloud gaming). À ces réalités viennent s'ajouter d'autres problèmes, plus spécifiques, soulevés par le numérique, tels que l'exploitation des terres rares. Les associations signataires de la présente charte s'engagent à favoriser, au maximum, par le recours aux bonnes pratiques décrites ci-après, l'émergence d'un web plus écologique.

b) Bonnes pratiques :

– Une partie non-négligeable du coût environnemental du numérique provient du recours à des serveurs, des machines physiques, qui tournent en permanence, pour nous permettre d'accéder à leur contenu, à l'aide d'internet. Pour réduire leur consommation énergétique, il est recommandé aux associations signataires de la

présente charte de :

- Favoriser des logiciels utilisant des serveurs tâchant de minimiser leur empreinte carbone (comme ceux de l'entreprise Evx.online, que loue Agir Alternatif).
- Limiter au maximum le stockage de fichiers particulièrement lourds, notamment des vidéos en HD. Préférer au maximum l'alternative offerte par les podcasts et autres formats audios, ou même les contenus de plus basse résolution.

– Une partie, encore plus importante, du coût environnemental du numérique, provient des terminaux nécessaires à son utilisation (téléphone, ordinateur...). Cette dimension ne relève pas seulement de la pure responsabilité individuelle, mais de toute association désireuse de mettre en ligne un site web. Il convient en effet, et les associations signataires de cette charte s'y engagent, de chercher à utiliser des sites et logiciels nécessitant le moins de puissance possible du côté des terminaux, pour leur assurer une plus grande durée de vie.

– L'usage du site EcoIndex (<http://www.ecoindex.fr/>) permet d'évaluer la consommation énergétique d'un site web donné, et est vivement recommandé aux associations signataires de la Charte

2) Confidentialité :

a) Considérations générales :

Très tôt, le numérique a posé la question de la confidentialité et de la collecte des données (personnelles ou non) de ses utilisateurs.rices. Si certaines grandes entreprises du numérique voient dans la prédation massive d'information de leurs utilisateurs.rices leur *intérêt légitime*, les associations signataires de la présente charte manifestent leur désir de proposer une meilleure confidentialité des données de leurs adhérent.e.s, et une garantie de leur vie privée, en recourant aux pratiques suivantes.

b) Bonnes pratiques :

- Privilégier des logiciels respectueux de la vie privée de leurs utilisateurs.rices
- Privilégier des applications recourant au chiffrement de leurs données
- Privilégier l'usage de serveurs localisés dans des pays à la législation et aux pratiques respectueuses de la vie privée numérique de leurs habitants. Préférer, autant que faire ce peut, des services hébergés dans l'Union Européenne plutôt qu'aux États-Unis, en Chine, ou même en Russie.
- Privilégier des logiciels n'ayant jusque-là pas connu de fuites massives de données (par exemple, pour les applications de messagerie instantanées, préférer Signal à Whastapp et Facebook Messenger)
- Lorsque plusieurs associations agréées IEPG, et signataires de cette charte, utilisent communément un même service (comme Agora) leurs espaces de travail respectifs doivent être hermétiques, et ne pas donner à d'autres la possibilité d'y accéder

3) Horizontalité :

a) Considérations générales :

Aujourd'hui, le secteur du numérique est dominé par quelques grandes plateformes, hégémoniques et assez peu transparentes sur leurs pratiques. Les associations signataires de la présente charte s'engagent à lutter contre cet état de fait, nuisible tant pour la diversité que pour la démocratie.

b) Bonnes pratiques :

- Favoriser, quand cela est possible, l'utilisation de logiciels libres et Open Source
- Favoriser l'usage de logiciels au fonctionnement décentralisé, non-contrôlé par un groupe spécifique.
- Installer, autant que faire ce peut, des plateformes autonomes pour les associations de l'IEP
- Prendre en compte les handicaps que peuvent porter les individus et modifier les interfaces de manière à intégrer un maximum de personnes, en nous appuyant sur les normes préconisées par le centre technique régional pour la déficience visuelle et le studio typographie.fr
- Promulguer les valeurs de féminisme en normalisant l'écriture inclusive dans les communiqués, descriptions et textes de Agir en ce qui concerne le projet WASABI. Le site <https://eninclusif.fr> est conseillé et utilisé.

II) Engagements entre association et gestion du projet :

Agir alternatif, association à l'origine de la présente charte, propose aux autres associations signataires l'accès à plusieurs services, permis lesquels nous trouvons, notamment :

- Un drive
- Un agenda partagé
- Un gestionnaire de tâche
- Un logiciel de visioconférence
- Un gestionnaire de mailingliste
- Un forum
- Un webmail
- Un logiciel de sondage en interne
- Un logiciel de création de formulaire

Agir Alternatif s'engage à se montrer la plus transparente possible sur le fonctionnement de ces logiciels, et les potentiels impacts qu'ils peuvent avoir sur ces utilisateurs. Ses membres, attaché.e.s au projet, répondront à toutes les sollicitations permettant de mieux comprendre le fonctionnement de leur infrastructure technique, dans la mesure où une réponse ne pose pas de problème de sécurité.

Agir Alternatif garantit d'œuvrer à la protection et à la confidentialité des données des associations utilisant ses services.

Agir Alternatif s'engage à être présente pour les associations, et leur proposer les services les plus adaptés à leurs besoins. L'objectif est de répondre au maximum aux attentes des différentes associations ainsi que d'être ouverte et à l'écoute de leurs propositions, quitte à adapter les modes de fonctionnement du projet. La présente charte pourra ainsi être modifiée sur accord expresse de l'accord des associations signataires.

Les associations signataires de la présente charte nommeront en leur sein un "représentant numérique éthique". Il sera formé pour permettre à son association d'améliorer ses pratiques, et assurera l'interface avec les membres d'Agir Alternatif rattachés au projet, pour permettre la mutualisation des bonnes pratiques entre associations.

Les associations signataires de la charte souhaitent partager les valeurs et les différents points édictés ci-dessus, de manière à ce que le projet soit viable et durable.

Nous avons énuméré nos valeurs dans la présente Charte, et ce que nous souhaiterions mettre en place. Or, nous avons conscience que notre capacité d'action reste limitée en tant qu'association. Pour autant toutes les thématiques relatives au numérique nous touchent, nous avons le désir de les partager et de les transmettre. Nous entreprendrons donc des actions de sensibilisation en direction des associations et des étudiant.e.s au sein de l'IEP. Cela passera par des conférences, des communiqués, et des projets menés en collaboration avec les autres associations.